Un expert non principal spécialiste de la formation

Composante	**Composante 1** normative de surveillance et de contrôle de la chaine pénale
Résultat	**OS1- Produit** 1 : le cadre normatif éthique et déontologique de l'institution policière est révisé et prend en compte l'aspect genre.
Activité	**Activité 1.1.5.** Soutien au renforcement des cadres réglementaires des procédures de recrutement, formation et promotion au sein des forces de police
Sous-activités	**Activité 1.1.5.1.4. Renforcement de la chaine pédagogique : ingénierie pédagogique**
Expertise non principale européenne	1 ENP, Spécialiste en formation. Jours d'expertise : 13 jours d'expertise • En présentiel sur le terrain : 10 jours (travail le week-end et fériés autorisé) • Sous forme de télétravail : 3 jours (jours ouvrés).
Expertise non principale locale	NA
Lieux de la mission	République du Congo, Brazzaville et Pointe Noire
Durée provisoire de la mission	Dates provisoires : du 16/02/2025 au 05/032025
Date limite de candidature	10/02/2025

LIMITE DE CANDIDATURE

10 Février 2025

DURÉE DE LA MISSION

Court Terme

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Afrique

1-Contexte de la mission

Dans le cadre de leur coopération bilatérale, l'Union européenne et la République du Congo ont décidé d'appuyer la modernisation de la police congolaise à travers le « Programme d'appui à la professionnalisation de la police congolaise et à la mise en place de commissariats pilotes ».

Financé à hauteur de 5 millions d'euros sous forme de don de l'Union européenne, ce programme s'inscrit sous la priorité 3 « Démocratie, droits humains et gouvernance participative » de son programme de coopération bilatérale avec la République du Congo. À cet égard, une Convention de financement a été signée

entre les parties le 19 mai 2022 (*NDICI AFRICA/2021/043-224*).

Objectif principal : Prévenir toute forme de torture, de traitement dégradant ou inhumain en soutenant la professionnalisation de la police congolaise et la mise en place de commissariats pilotes.

Le Programme s'appuie sur 3 composantes :

- **Composante 1** Composante normative de surveillance et de contrôle de la chaîne pénale. Elle porte sur le renforcement des cadres normatif, éthique et déontologique de l'institution policière en intégrant notamment les questions de genre. Elle vise aussi à améliorer les mécanismes de contrôle hiérarchique, judiciaire et démocratique de la police.
- **Composante 2** Consacrée à la rénovation d'infrastructures afin de mettre en place un modèle de commissariats pilotes.
- **Composante 3** Vise à la formation et au mentorat des forces de l'ordre afin de consolider les capacités de la Police dans le respect des droits humains.

La présente mission s'inscrit dans la composante décrite ci-dessus dans le but d'atteindre le produit

OS1 – Produit 1 : le cadre normatif éthique et déontologique de l'institution policière est révisé et prend en compte l'aspect genre.

L'objectif opérationnel est d'appuyer le renforcement de la chaine pédagogique en donnant aux formateurs la capacité de concevoir, conduire et évaluer des actions de formation.

- Résultats finaux (impacts) : La formation des policiers congolais est renforcée et correspond aux besoins opérationnels des services.
    - Les formateurs ont gagné en autonomie et peuvent organiser des actions de formations ;
    - Les formations initiales et continues sont intégrées dans une stratégie globale de professionnalisation opérationnelle ;
    - Les formations programmées sont mises en place ;
    - Les formations proposées aux personnels sont pertinentes, conformes aux besoins identifiés et actualisées ;
    - Les formations reposent sur des ressources pédagogiques définies ;
    - Les modes de révision du plan de formation sont facilités par l'autonomie des formateurs ;

2-Objectifs et résultats attendus de la mission

Activité 1.1.5.1.4. Renforcement de la chaine pédagogique : ingénierie pédagogique

Objectif général : La chaine pédagogique dans l'ensemble des structures des FSI dédiées à la formation selon un cadre éthique et déontologique spécifique à la sécurité intérieure est améliorée. A l'issue de la formation les apprenants doivent avoir la capacité de mettre en application les compétences acquises selon les parcours de formation qu'ils auront suivis.
Objectifs spécifiques :
- Sur la base du référentiel du formateur de la sécurité intérieure du ministère de l'Intérieur français inscrit au répertoire national des certifications professionnelles français : mettre en place et conduire des actions de formation, isolées ou enchainées (selon les organismes) destinées aux personnels désignés par la hiérarchie.
- A l'issue de la formation les apprenants seront en mesure de maîtriser, sur les quatre niveaux de la formation professionnelle, les technicités permettant d'évaluer les besoins, concevoir, délivrer et évaluer la formation.
Ils auront la capacité de :
- Connaître les étapes de l'ingénierie de formation ;
- S'inscrire dans la chaine pédagogique (ingénierie, conception, formation, évaluation) ;
- Identifier et analyser des besoins ;
- Identifier des objectifs opérationnels ;
- Définir les objectifs de formation : contenus, durée, évaluation qualité ;
- Construire les mallettes pédagogiques ;
- Mettre en place les outils d'évaluation ;
Résultats attendus de la mission :

Dès leur retour en unité, les formateurs seront mieux en mesure de mettre en œuvre immédiatement les schémas pédagogiques, concevoir des parcours et des mallettes pédagogiques et délivrer la formation dans leur domaine de spécialité en adaptant les techniques et les savoirs ;
- Faciliter la maitrise des outils d'évaluation de la qualité des formations
- Améliorer les compétences des policiers congolais par un renforcement du schéma pédagogique.
- Permettre aux entités de formation de démultiplier, à court et moyen terme, les actions de formations professionnelles internes aux FSI.
- Permettre au FSI de disposer de ressources et de compétences en formations appliquées aux emplois spécifiques et à jour des dispositions réglementaires de maintien des acquis.
- Faire gagner aux FSI une autonomie formative pédagogique en normalisant un dispositif interne et national pour l'ensemble des échelons de la chaine pédagogique

Bénéficieront de ces activités les forces de l'ordre et la société congolaise.

Participeront à ces activités des personnels formateurs en charge d'actions de formation au sein des forces de police et notamment***, en priorité,*** des formateurs déjà formés par le projet POLICE+.

3-Déroulement de la mission

La mission se déroulera à Brazzaville et Pointe Noire (République du Congo).

4-Activités prévues (directement en lien avec l'activité)

- **4.1 Préparation et conception de la mission**
- Préparer la mission sur la base des informations transmises par l'équipe projet lors des réunions préparatoires avant le déploiement ;
- Demande de moyens spécifiques, humains, logistiques et organisationnels nécessaires à la mise en œuvre de la mission.
- **4.2 Mise en œuvre de la mission**

Annexes :

Les journées de mission seront conduites chaque jour dans les locaux prévus conformément à l'agenda de la mission.
Une feuille de présence sera renseignée chaque jour et signée par les bénéficiaires. Ces documents seront remis à la fin de la mission par l'expert au Chef de projet, en version originale, et au Responsable de projet de Civipol, au format numérique.
L'expert rendra compte régulièrement de l'état d'avancement de sa mission et des difficultés rencontrées pour la mise en œuvre de la mission avec l'appui du Chef de projet sur le terrain et du Responsable de projets siège.

- **4.3 Livrables attendus et processus de validation**

Rapport de fin de mission :
A l'issue de la phase d'expertise, l'expert produira : un rapport de fin de mission, adressé au programme, dans lequel seront exposés les éléments clés de l'activité, notamment (sans se limiter à cette liste) :
Eléments portant sur l'atelier : déroulement de l'atelier, liste des participants, objectifs, agenda de l'atelier, compte rendu de l'atelier, résultats et suites à donner. Etat de la mise en place du plan de formation, documentation présentée. Agenda des ateliers à venir, objectifs et préconisations

- L'agenda de l'activité
- La liste (Excel) des personnes rencontrées
- Les productions documentaires demandées.
- Les feuilles d'émargement dument signées par jour d'expertise.

[1] Des canevas de rapport et de compte rendu type seront remis aux experts au début de la mission

Pour prétendre au règlement de ses honoraires, l'expert devra avoir fourni à CIVIPOL l'intégralité des documents de fin de mission qu'il s'est engagé à produire (voir liste supra).

5-Profil requis de l'expertise

Pour la réalisation de cette mission, le concours d'un expert senior/junior est requis.

Domaines d'expertise	RENFORCEMENT DE LA CHAINE PEDAGOGIQUE
Qualifications (études et formation) **Compétences spécifiques**	• Bac+2 ou plus dans le domaine de l'administration publique, droit, sécurité, d'ingénierie de formation ou tout autre domaine pertinent Bac+2 ou plus dans le domaine de l'administration publique, droit, sécurité, d'ingénierie de formation ou tout autre domaine pertinent, de préférence en relation avec la présente mission. • A défaut du diplôme demandé, un diplôme professionnel de qualification supérieure, ou une expérience de travail d'au moins 10 ans comme cadre dans le domaine de la sécurité et de la formation d'un service de sécurité intérieure. • Formation certifiée par un établissement public de cadre de forces de sécurité intérieure nationales (Police ou Gendarmerie). • SAVOIR : Parfaite maîtrise des logiciels bureautiques et de messagerie. Excellentes qualités organisationnelles. Compétences en gestion de projet de formation en école ou centre de formation ou en administration centrale – veille pédagogique. • SAVOIR-FAIRE : Maîtrise des principes de l'andragogie et dans le domaine de la conception et la mise en œuvre des transferts de compétences pour des cadres et cadres supérieurs dans le secteur de la sécurité intérieure. • SAVOIR-ETRE : Capacité d'adaptation.
Expérience professionnelle générale	• Entre 7 et 10 ans d'expérience comme responsable pédagogique dans un centre de formation, une école ou un bureau de formation pour les forces de sécurité intérieure. • Au moins 10 ans d'expérience dans la spécialité de l'ingénierie pédagogique et la formation de formateurs de formateurs des forces de sécurité intérieure.
	• Au moins 5 ans comme formateur en ingénierie de formation. • Maitriser les termes du répertoire national français des certifications

6-Période, calendrier indicatif et lieu de la mission

Expérience professionnelle spécifique en relation avec la mission	professionnelles pour le formateur de la sécurité intérieure. • Avoir une expérience en qualité d'ATNP dans le cadre d'un programme UE ou autre. • Avoir une connaissance avérée en pays en situation sécuritaire complexe
Expérience professionnelle générale	• Une expérience régionale voire internationale sera considérée comme un plus, de même qu'une expérience probante relative aux dispositifs de formation pédagogiques • Expériences préalables de la coopération technique internationale.
Langues	• Parfaite maîtrise du français et excellentes capacités de communication orale et écrite

Phase 1 : Ingénierie de formation à Brazzaville et Pointe-Noire. 10 jour d'expertise durant les jours ouvrés, ainsi que durant les jours week-ends et fériés (travail les week-ends et fériés autorisé).	
Actions	• Réunions avec le chef de projet • Animation d'une action de formation en ingénierie de formation au profit de personnels appartenant à la chaîne pédagogique de la police congolaise
Résultats attendus	• Les formateurs ont la capacité de concevoir, exécuter et évaluer des actions de formation dont ils auront préalablement défini les contenus et la durée ;
Période calendaire	Du 16/02/2025 au 28/02/2025
Phase 2 : rédaction de rapport – conception de mallette pédagogique - 3 jours d'expertise sous forme de télétravail depuis la résidence de l'expert	
Actions	• Rédaction des livrables
Période endaire	Du 03/03/2025 au 05/03/2025 - 3 jours

7-Agenda provisoire

Date	Jour d'expertise	Déplacement	Ville
Dimanche	NON	Déplacement	Arrivée à

16/02/2025			Brazzaville
17/02/2025	OUI	A.1.1.5.1.4 : ingénierie pédagogique	Brazzaville
18/02/20225	OUI	A.1.1.5.1.4 : ingénierie pédagogique	Brazzaville
19/02/2025	OUI	A.1.1.5.1.4 : ingénierie pédagogique	Brazzaville
20/02/2025	OUI	A.1.1.5.1.4 : ingénierie pédagogique	Brazzaville
21/02/2025	OUI	A.1.1.5.1.4 : ingénierie pédagogique	Brazzaville
Samedi 22/02/82025	NON	Départ Pointe Noire	Pointe Noire
Dimanche 23/02/2025	NON	Repos	Pointe Noire
24/02/2025	OUI	A.1.1.5.1.4 : ingénierie pédagogique	Pointe Noire
25/02/2025	OUI	A.1.1.5.1.4 : ingénierie pédagogique	Pointe Noire
26/02/2025	OUI	A.1.1.5.1.4 : ingénierie pédagogique	Pointe Noire
27/02/2025	OUI	A.1.1.5.1.4 : ingénierie pédagogique	Pointe Noire
28/02/2025	OUI	A.1.1.5.1.4 : ingénierie pédagogique	Déplacement vers Paris
03/03/2025	OUI	A.1.1.5.1.4 Rédaction rapport et conception mallette pédagogique	Télétravail depuis le lieu de résidence de l'expert
04/03/2025	OUI	A.1.1.5.1.4 Rédaction rapport et conception mallette pédagogique	Télétravail depuis le lieu de résidence de l'expert
05/03/2025	OUI	Rédaction rapport et conception mallette pédagogique A.1.1.5.1.4	Télétravail depuis le lieu de résidence de l'expert

8-Fin de mission

Il est demandé à l'expert non-principal d'établir, dans la quinzaine suivant la prestation :

- Un rapport de mission final, avec ses livrables, qui sera remis en version numérique sous format Word/Excel.

Ils seront adressés à :

- Mr Hervé LE PENNEC, Chef de projet : herve.lepennec@experts.civipol.fr
- Mme Maria ANGULO, Responsable de projets : angulo.m@civipol.fr
- Mme Fatna BELKHEIR, Assistante de projets : belkheir.f@civipol.fr